

**TRIBUNAL
DE COMMERCE**

96-893
R61



DE ROMANS
(Drôme)
26100

ORDONNANCE

CABINET DU PRÉSIDENT

Nous Président du Tribunal de Commerce de ROMANS,

Vu la requête présentée par Monsieur Nicanor RICOTE, Président du Conseil d'Administration de la SA RM CONSULTANTS ASSOCIES, qui envisage la fusion par absorption de la SA CABINET Louis MONNIER,

Vu les articles 193 et 378-1 de la loi du 24 juillet 1966 et de l'article 169 du décret du 23 mars 1967,

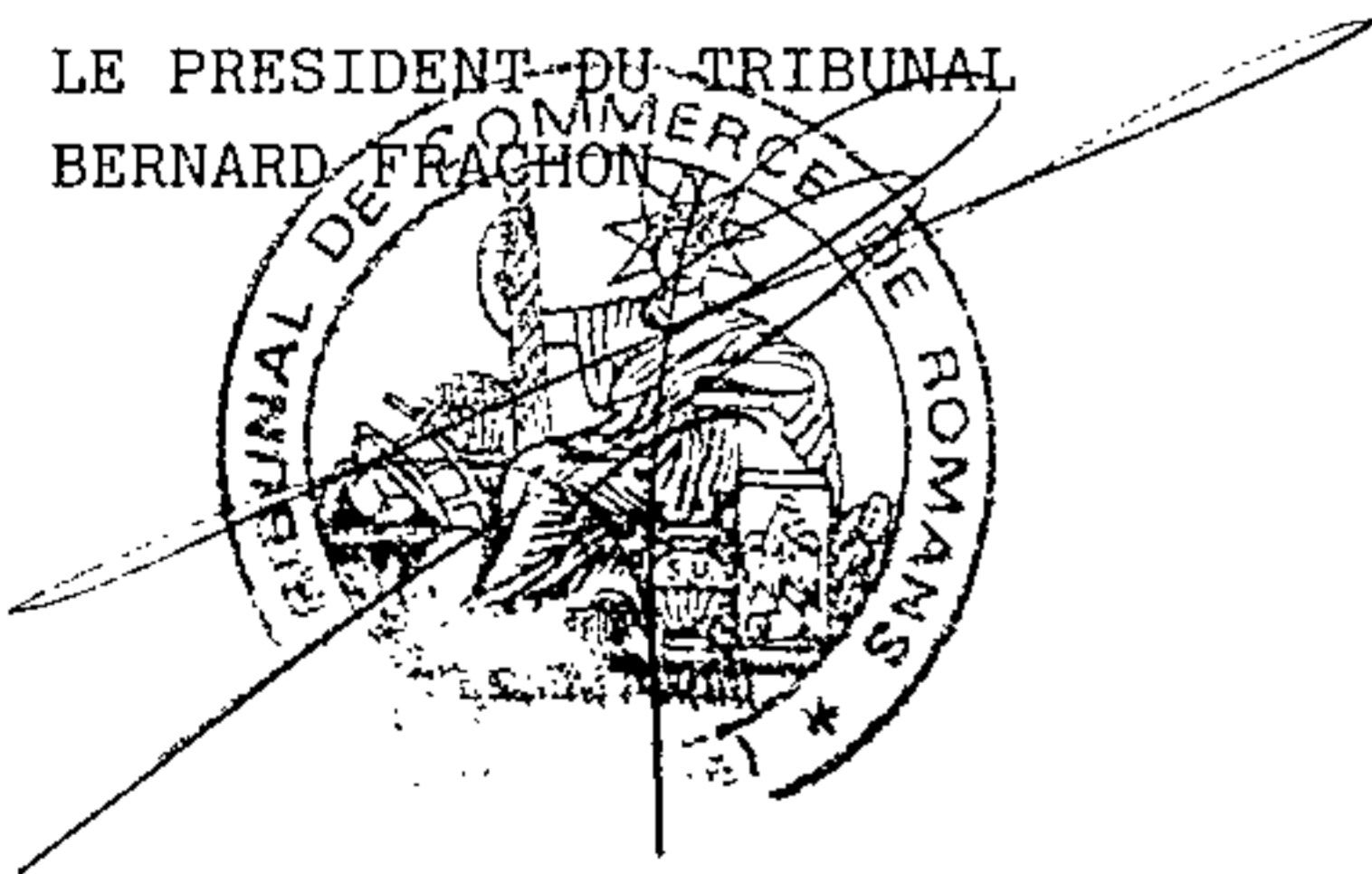
Désignons

- Monsieur Jacques REY, 29, Avenue Maurice Faure - 26000 VALENCE

avec la mission d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister, ainsi que d'établir le rapport sur la situation de la Société.

Fait à ROMANS
Le 20 AOUT 1996

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL
BERNARD FRACHON



LE GREFFIER
SCP BERNARD-BRET CAZIER
GREFFIERS Associés

**REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROMANS**

Le soussigné:

- Monsieur Nicanor RICOTE, demeurant 07130 SOYONS

agissant en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société RM CONSULTANTS ASSOCIES, Société Anonyme au capital de 550 000 francs, dont le siège social est 29, Avenue Maurice Faure - 26000 VALENCE, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de ROMANS sous le numéro B 352 224 687.

a l'honneur de solliciter qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de bien vouloir nommer un commissaire conformément aux articles 193 et 378-1 de la loi du 24 juillet 1966 et de l'article 169 du décret du 23 mars 1967 susvisé, d'apprécier la valeur des apports en nature devant être effectués à titre de fusion à la Société RM CONSULTANTS ASSOCIES, sus-visée, par la Société CABINET Louis MONNIER, Société Anonyme au capital de 255 000 francs, dont le siège social est à VALENCE - 29, Avenue Maurice Faure, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ROMANS sous le numéro B 437 180 318.

ETANT RAPPELE ICI QUE :

Les Commissaires aux comptes titulaires et suppléants de la société RM CONSULTANTS ASSOCIES , absorbante, et de la société CABINET Louis MONNIER, absorbée, sont:

-Société RM CONSULTANTS ASSOCIES

Monsieur Gérard BLANC, demeurant 6, rue Gilbertes - 42300 ROANNE , Commissaire aux comptes titulaire

Monsieur Serge COMBE, demeurant Place du Château de la Manche - 07200 AUBENAS, Commissaire aux comptes suppléant

-Société CABINET Louis MONNIER

Monsieur Gérard BLANC, demeurant 6, rue Gilbertes - 42300 ROANNE , Commissaire aux comptes titulaire

Monsieur Serge COMBE, demeurant Place du Château de la Manche - 07200 AUBENAS, Commissaire aux comptes suppléant

En conséquence, le soussigné ès-qualité demande qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de nommer un Commissaire en vue de l'accomplissement de la mission légale définie ci-dessus.

Nous sollicitons la nomination en qualité de Commissaire aux apports :

- Monsieur Jacques REY - 29, Avenue Maurice Faure - 26000 VALENCE en raison de sa connaissance des deux structures préservant ainsi la confidentialité de l'opération.

Présentée
le 5 août 1996

